

Réponse – Question écrite : Stationnement aux abords du centre de vaccination.

Monsieur le Conseiller,

J'ai bien reçu votre question et vous en remercie.

Le centre de vaccination de Molenbeek-Saint-Jean a effectivement ouvert ses portes ce lundi 15 mars 2021 au 696 de la chaussée de Gand.

A cette date, et sur invitation envoyée par la COCOM, nous y avons reçu, dans un premier temps, la population des plus de 75 ans et, ensuite, les personnes les plus âgées par ordre décroissant.

Vous comprendrez comme moi qu'il s'agit là d'une population spécifique et extrêmement fragile qui nécessite souvent une attention et un accompagnement particulier, surtout en matière de mobilité. En effet, ces personnes se font principalement accompagner à notre centre de vaccination en voiture.

Nous avons donc pris la décision de réserver des emplacements de parking en voirie tout en prospectant les possibilités de stationnement dans des parkings privés hors voirie.

Pour être plus précise, ce 15 mars 2021, 32 emplacements de parking en voirie avaient été réservés et 12 emplacements hors voirie, dont 7 appartiennent à Citydev, étaient mis à la disposition des visiteurs du centre.

Suite à cette décision, j'ai également été interpellée par plusieurs riverains mécontents que j'ai immédiatement rencontrés lors d'une réunion citoyenne que j'ai convoquée au sein même du centre de vaccination.

Mes services et moi-même avons bien entendu les doléances légitimes des riverains et avons décidé d'apporter quelques modifications à notre dispositif.

Nous avons donc remis 11 emplacements de parking en voirie à usage normal et avons repris nos discussions avec Citydev pour augmenter la capacité d'emplacements sur leur site « Maison des Patrons Boulangers » situé au 565, chaussée de Gand (en face du centre de vaccination). Ces discussions ont abouti à un accord pour 4 emplacements supplémentaires.

Enfin, l'interdiction de stationner sur les emplacements réservés en voirie est actuellement prévue pour une période de 3 mois (du 15 mars 2021 au 15 juin 2021) et fait l'objet d'une évaluation régulière.

Pour répondre à la deuxième partie de votre question concernant le vaccin administré dans notre centre de vaccination. Il s'agit bien de celui d'Astrazeneca et, actuellement, aucun incident n'est à signaler : au contraire les gens ont hâte de revenir pour recevoir leur seconde dose.

Pour les consignes concernant l'administration du vaccin d'Astrazeneca, la semaine précédant l'ouverture de notre centre de vaccination, le conseil supérieur de la santé, dont l'avis a été suivi par la task force vaccination, était unanime pour dire que ce vaccin était « sûr et efficace ». L'Agence européenne du médicament est arrivée le jeudi 18 mars 2021 à une conclusion scientifique identique : le vaccin d'Astrazeneca est sûr et efficace.

Ceci étant dit, nous restons toujours prudents et attentifs aux remarques et directives des autorités supérieures.

De : El Khannouss Ahmed <aelkhannouss@molenbeek.irisnet.be>

Envoyé : lundi 15 mars 2021 00:26

Objet : Concerne: Interdiction de stationnement aux abords du centre de vaccination

Madame la Bourgmestre,

J'ai été contacté ce week-end par les habitants de la chaussée de Gand qui habitent entre le cimetière de Molenbeek et la Rue Auguste Van Zande.

Ils se sont réunis ce dimanche à 15h devant le centre de vaccination afin de me faire part de leurs inquiétudes par rapport à la mesure d'interdiction de stationnement qui débute ce lundi 16/3 et qui durera jusqu'à fin 2022.

Je suis étonné par l'étendue de cette interdiction qui a été décidée d'une manière unilatérale sans concertation avec les habitants et qui me semble être disproportionnée !

Pourriez-vous revoir la décision d'interdiction de stationnement sur ce tronçon de la chaussée de Gand afin de ne pas pénaliser les habitants durant plus d'une année ?

Je pense raisonnablement que réserver le côté du Delhaize serait amplement suffisant et si plus de places étaient nécessaires, il existe à proximité de nombreux parkings appartenant aux pouvoirs publics qui pourraient répondre aux besoins du centre de vaccination.

De plus, j'ai appris que le seul vaccin qui sera inoculé au Molenbeekois dans notre centre sera le vaccin d'Astra Zeneca !

Je ne suis pas un anti-vaccin mais je pense qu'avec les nombreuses décisions de suspension d'utilisation de ce vaccin par de nombreux pays européens, nous devrions par mesure de précaution comme l'a suggéré notre collègue Rachid Bensalah suspendre l'utilisation de ce vaccin et demander aux autorités compétentes qu'il soit remplacé par un autre vaccin qui a fait ses preuves !

Celui-ci suscite de nombreuses polémiques après plusieurs cas de thromboses constatées en Europe et en Belgique ! De très nombreux belges et donc molenbeekois montrent une grande méfiance légitime par rapport à ce vaccin.

Il serait préférable de demander aux autorités compétentes de fournir à notre centre de vaccination des vaccins qui n'ont pas provoqués d'effets secondaires graves afin de la campagne de vaccination réussisse !

Je vous demanderais de me répondre rapidement afin que je puisse relayer vos réponses aux habitants !

En vous remerciant par avance pour vos réponses.

Ahmed El khannouss

Chef de groupe cdH/cd&V